

Laurent T.

État des lieux, cancer et travail

Bonjour, je suis le contexte et je ne sais pas si vous êtes au courant mais on annonce chaque jour en France un cancer à 1000 personnes. 400 d'entre-elles travaillent.

Se pose alors bien des questions : personnelles, familiales, professionnelles.

Comment ouvrir le dialogue avec les collègues et ma hiérarchie ?

Comment encaisser le coup, au bureau ? à l'usine, dans un cabinet ?
La question du maintien et du retour

à l'emploi des personnes malades a des conséquences majeures sur leur vie, pendant et après la maladie.

la maladie est très souvent synonyme de pertes de revenus qui bouleverse avec violence la vie des patients et celle de leur famille.

Les chiffres le prouvent : savez-vous qu'un salarié sur 3 perd ou quitte son emploi dans les 2 ans qui suivent le diagnostic de sa maladie ? Et que plus d'une personne sur cinq reste hors de l'emploi des années après la guérison ?

Des questions me viennent à l'esprit : comment concilier la maladie et la rentabilité au travail ?

De quels outils on dispose ? Sont-ils adaptés ?

Depuis une dizaine d'années, des associations ont fait évoluer la législation sur ce sujet. Certaines entreprises françaises, sont avec l'INCa à l'initiative de la charte, « Cancer & emploi ». Cette charte s'appuie sur 11 actions concrètes en faveur du maintien dans l'emploi des personnes touchées par la maladie. Un nouveau pari pour sortir le cancer de l'ombre !

La maladie a une portée multidimensionnelle et systémique car le cancer n'est pas seulement une question de santé. De nouveaux enjeux s'imposent donc à

l'entreprise qui doit s'adapter à de nouveaux paradigmes sociaux et sociétaux. Comment continuer à maintenir une activité « rentable » avec des gens malades ?



Cette transcription écrite a été produite dans le cadre de l'exposition **CANCERS** à la Cité des sciences et de l'industrie. Chargée d'accessibilité : Marion Fouque. ©Universcience, 2022.